



MÉDOC PATINÉE & POSIFIX® MÉDOC

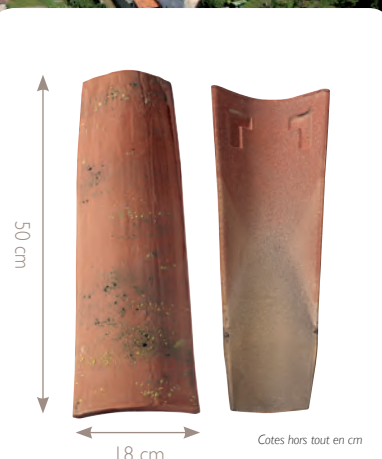
Une tuile aux multiples effets

Tuile Canal - 50 x 18 cm



50 x 18 cm

Section
de ventilation
sans obligation



MÉDOC PATINÉE & POSIFIX® MÉDOC

- ✓ 7 tuiles de finition différente
- ✓ Surface ouvragée : effet bosselé, lissé à la main
- ✓ Epaisseur renforcée jusqu'à 8 mm
- ✓ Résistance exceptionnelle (tuile pressée)
- ✓ Poudrage : effet de lichen

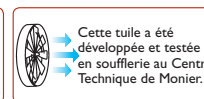
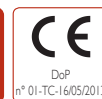
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Type	Tuile de terre cuite canal
Nombre de tuiles au m ²	MÉDOC PATINÉE en couvert : 12,1 à 15,2 POSIFIX® MÉDOC ou MÉDOC PATINÉE en courant : 12,1 à 15,2
Poids unitaire	MÉDOC PATINÉE ≈ 2 kg POSIFIX® MÉDOC ≈ 2,1 kg
Poids au m ²	POSIFIX® MÉDOC en courant ≈ 26,6 à 33,4 kg MÉDOC PATINÉE en couvert et en courant ≈ 24,2 à 30,4 kg
Longueur hors-tout	≈ 50 cm
Largeur hors-tout	≈ 18 cm
Largeur utile	de 20 à 23 cm (selon espacement 2 à 5 cm)
Pureau longitudinal	de 33 à 36 cm (selon recouvrement mini de 14 à 17 cm)
Mètre linéaire de liteau/m ²	de 2,8 à 3 ml
Mise en œuvre	Pose à joints droits
Norme produit	NF EN 1304
Norme d'application	NF P 31-201 [DTU 40.22]
Nombre de tuiles par palette	MÉDOC PATINÉE : 270 POSIFIX® MÉDOC : 160
Poids de la palette	MÉDOC PATINÉE : 600 kg POSIFIX® MÉDOC : 340 kg

NOTE DE PRESCRIPTION

La tuile de couvert sera en terre cuite, de la famille des Canal, de 50 cm de long et d'une largeur en nez de 18 cm, d'épaisseur renforcée avec un extrados à surface structurée de type MÉDOC PATINÉE de Monier ou similaire. Sa pose se fera conformément à la norme d'application NF P 31-201 [DTU 40.22].

GARANTIES



TUILLES DE TERRE CUITE
Classe 1 d'imperméabilité
Méthode E
d'essais de résistance au gel subis
selon NF EN 539-2
www.nfpa.com

FDES / DEP TERRE CUITE

Pour tout projet développé dans le cadre de la démarche HQE®, une Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire est disponible sur demande pour cette tuile.

Les caractéristiques certifiées par la marque NF TUILLES DE TERRE CUITE sont : l'aspect, les caractéristiques géométriques, la résistance à la rupture par flexion, l'imperméabilité, la résistance au gel (Essai de résistance au gel subi selon NF EN 539-2).

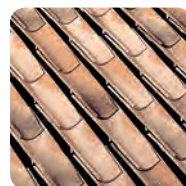
NUANCIER

MÉDOC PATINÉE

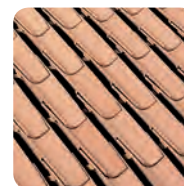


Authentique (6Z)

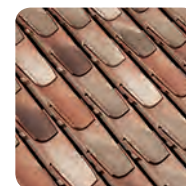
POSIFIX® MÉDOC



Silvacane Littoral (5A)



Rose (1A)



Silvacane Xahara (5X)

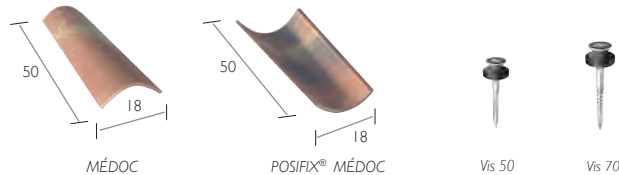
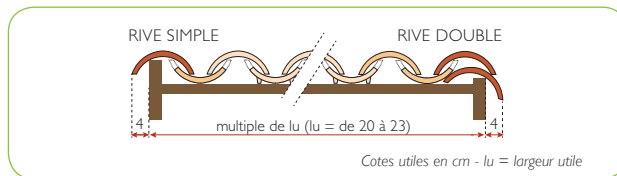
Le processus de cuisson de la terre cuite peut générer de légères nuances de teintes. Pour obtenir un toit homogène, il est conseillé de panacher les tuiles entre palettes. Les procédés d'impression ne garantissent pas obligatoirement une reproduction fidèle des couleurs. Demandez à voir la tuile en situation. Les valeurs sont données à titre indicatif et sont donc susceptibles d'évoluer.

LES POINTS SINGULIERS

RÉPARTITION TRANSVERSALE EN FONCTION DES MONTAGES DE RIVES

Les tuiles sont posées avec un recouvrement de la tuile du rang supérieur sur celle du rang inférieur, selon les pureaux de 33 à 36 cm, et avec un espacement latéral de 2 à 5 cm entre les éléments, à leur partie la plus large.

La tête de tuile de couvert viendra en butée sur le nez de la tuile de courant.
Le nez est la partie basse de la tuile en œuvre et la tête la partie haute.
La fixation est réalisée à l'aide de crochets.



COMPATIBILITÉ ENTRE LES FORMATS DE PLAQUES SOUS-TUILES ET LA TUILE

Lorsque la compatibilité n'est pas avérée, se référer au D.T.A. du procédé de couverture en plaques de fibres-ciment support considéré.

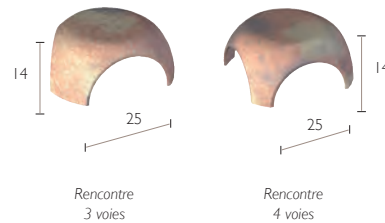
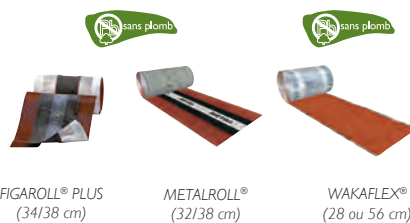
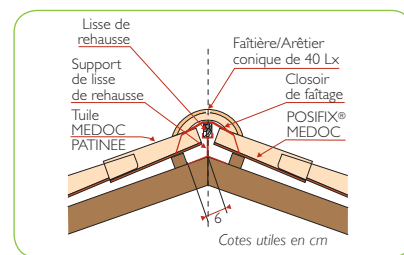
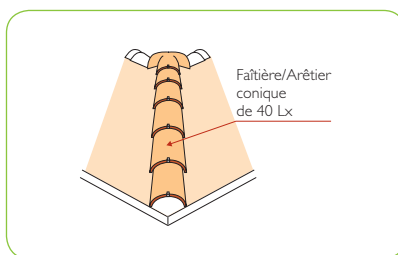
		TYPE DE PLAQUES PROFILÉES EN FIBRES-CIMENT					
		Largeur d'onde / Hauteur d'onde	190/55	200/60	230/60 à 4 ou 5 ondes	234,8/57,4	235/60
Type de pose	Pose à une tuile		oui	-	-	-	-
	Pose à deux tuiles		oui	oui	-	-	-

FAITAGES, ARÊTIERS & ABERGEMENTS

Monier recommande la pose à sec avec un closoir ventilé. Ce système permet de désolidariser les faîtières/arêtières des rampants. Les approches sont réalisées en tronçonnant les tuiles.

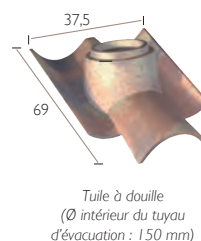
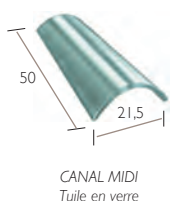
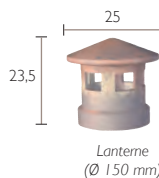
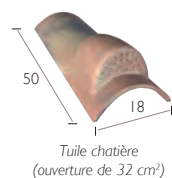
D'une mise en œuvre rapide, le faitage à sec permet une ventilation complémentaire. Il désolidarise les tuiles faîtières de la couverture. Il évite toute fissuration lorsque la charpente prend son assise ou lors du remplacement éventuel d'une tuile ou d'une faîtière.

Le faitage à sec et l'arêtier à sec ne peuvent être réalisés uniquement en employant les faîtières coniques de 40 ou 50. L'utilisation de tuiles canal en faitage ne peut se faire qu'en pose scellée.



AÉRATION, VENTILATION & ÉCLAIREMENT

La ventilation de la sous-face des tuiles et de leur support doit être assurée. Elle assure un bon comportement dans le temps des matériaux constitutifs de la couverture. L'utilisation des tuiles chatières est recommandée en partie haute et en partie basse de la couverture. Les sections totales des orifices de la ventilation doivent être réparties par moitié entre partie basse du (ou des) versant(s) et, par moitié au voisinage du faitage. La ventilation en partie haute peut être assurée par le closoir ventilé, en partie basse par le liteau d'égout ventilé. Les rejets d'air humide et/ou vicié provenant de ventilation ou d'extraction des pièces d'habitation par VMC ou autre, doivent impérativement s'effectuer hors des combles. Pour plus de détails sur ces 2 points, se reporter aux DTU en vigueur. Les tuiles à douille doivent être positionnées de préférence en haut de rampant.



A noter :
pour une meilleure efficacité, les tuiles à douille doivent être placées au plus près du faitage.

Les valeurs sont données à titre indicatif et sont donc susceptibles d'évoluer.

Type de comble	Section totale de ventilation ⁽¹⁾
	$S = 0$
	$S = 0$
	$S_1 = 0$ $S_2 = 1/3\ 000$ ⁽²⁾
	$S_1 = 0$ $S_2 = 1/3\ 000$ ⁽²⁾

(1) rapportée à la surface projetée horizontalement.
(2) sauf écrans de sous-toiture respirants sous avis technique type SPIRTECH®

LES POINTS SINGULIERS

ÉGOUT

Deux finitions sont possibles :

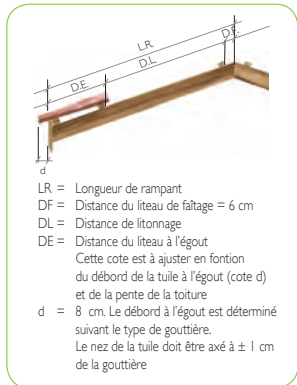
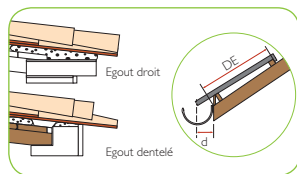
- égout droit,
- égout dentelé,

Dans tous les cas, les tuiles du premier rang seront obligatoirement fixées.

Se reporter au DTU en vigueur.

La cote DE mentionnée par Monier varie selon la hauteur de basculement, le pureau, la pente du toit et le débord d. Cette cote DE est à ajuster en fonction du débord d désiré.

Pour les tuiles à décroché en nez, on tiendra compte de la partie courante (écoulement de l'eau) pour définir les cotes DE et d.



Peigne d'égout (100 mm)

SOUS-TOITURE & ISOLATION

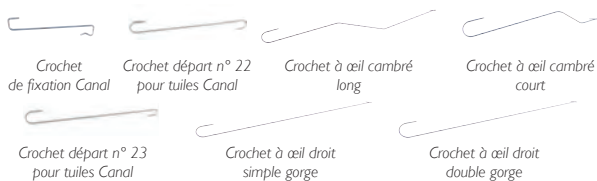


FIXATIONS DES TUILES EN PLAIN CARRÉ

Pour des vents violents, Monier préconise d'aller au-delà des recommandations DTU et par conséquent de fixer toutes les tuiles.

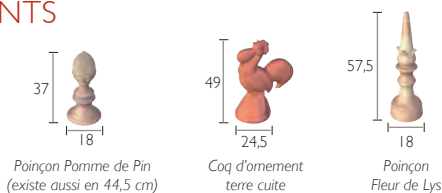
(1) Les zones et sites d'exposition au vent considérés sont ceux prévus par les règles NV 65. Pour plus d'informations, consulter le DTU 40.22.

Pour empêcher le glissement des éléments de couverture et pour assurer la tenue au vent, Monier préconise les crochets de fixation boucle pression. (Recouvrement tuiles 12, 14, 15, 16 et 17 cm).



Pentes en %	Zones 1 et 2 ⁽¹⁾ Sites protégé et normal ⁽¹⁾		Zones 1 et 2 ⁽¹⁾ : Site exposé ⁽¹⁾ Zones 3 et 4 : Tous sites	
	Rives et égouts	Partie courante	Rives et égouts	Partie courante
$p \leq 30$	toutes	libres	toutes	toutes
$30 < p \leq 60$	toutes	toutes	toutes	toutes

ORNEMENTS



LA RÉGLEMENTATION

TABLEAU DES PENTES MINIMALES EN % & RECOUVREMENTS

Sites	Zones I		Zones II		Zones III	
	Pentes	Recouv	Pentes	Recouv	Pentes	Recouv
Protégé	24	14	27	15	30	15
Normal	27	15	30	16	33	16
Exposé	30	16	33	17	35	17

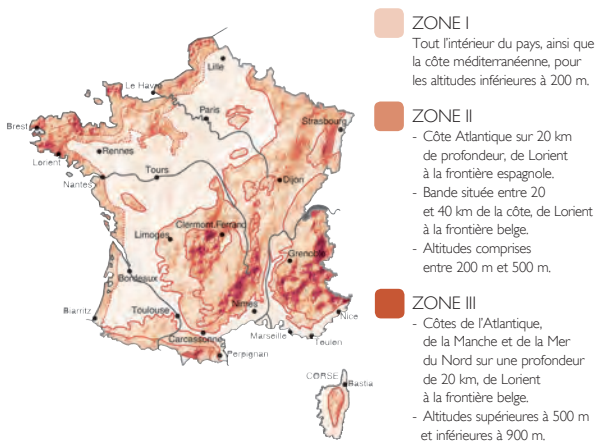
Ces données conviennent pour les rampants dont la longueur de projection horizontale n'excède pas 12 m. Recommandations du DTU.

Les tuiles MÉDOC PATINÉE sont compatibles avec les plaques de sous-toiture (cf page précédente).

ZONES D'APPLICATION DES PENTES MINIMALES

La France est divisée en 3 zones d'application des pentes minimales (eu égard à la concomitance vent-pluie)

Remarque : en cas d'incertitude concernant la zone d'application, il est primordial de se reporter à la définition des zones ci-dessous.



DÉFINITION DES SITES SELON LE D.T.U

SITUATION PROTÉGÉE : Fond de cuvette bordé de collines sur tout son pourtour et protégé ainsi pour toutes les directions du vent.

SITUATION NORMALE : Plaine ou plateau de grande étendue pouvant présenter des dénivellations peu importantes de pente inférieures à 10 % (vallonnements, ondulations).

SITUATION EXPOSÉE :

Au voisinage de la mer : Le littoral sur une profondeur d'environ 5 km, le sommet des falaises, les îles ou presqu'îles étroites.

A l'intérieur du pays : Les vallées étroites où le vent s'engouffre, les montagnes isolées et élevées et certains cols.

Ce découpage en trois zones ne doit pas être confondu avec le découpage en Régions de Neige et de Vents donné dans les règles NV.

Afin d'éviter les infiltrations de neige poudreuse, les DTU en vigueur recommandent l'utilisation d'un écran de sous-toiture.

Sa mise en œuvre est également préconisée par le SNEST afin de recueillir et conduire à l'égout les éventuelles infiltrations d'eau et de protéger contre la pénétration de poussières et suies.



MONIER se réserve le droit de modifier les caractéristiques techniques de sa gamme

Hotline Allô MONIER

N° Indigo 0 820 338 338

0,15 Euro TTC/mn



Siège social : 67, Avenue de Fontainebleau - 94270 Le Kremlin-Bicêtre
T : 01 58 91 20 00 - F : 01 58 91 20 01

www.monier.fr